

n° 422) SAE Ludres Sud (pourvu le faire exposer à l'Assemblée que l'ensemble des travaux de DRD de la Réseau primaires d'alim. 2AE de Ludres Sud que se propose de réaliser la Société de Promotion Immobilière en eau potable et assainis. Lorraine a fait l'objet d'un appel d'offres le 14 Décembre 1970.

l'entreprise Bignon à 88. RUAUX a été la moins disante, aussi bien par l'ensemble des DRD que pour les travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement.

Conformément à l'arrêté de création de la SAE du 13 décembre 1971, et à la convention entre la Commune de LUDRES et la Société PROHICOR et cie en date du 12 juillet 1972, la commune est le maître d'ouvrage des travaux primaires d'alimentation

en eau potable et d'assainissement. Le conseil, considérant que l'entreprise Bignon était la moins disante lors de l'appel d'offres du 14.12.1970 et que celle-ci a réalisé de nombreux travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement à la satisfaction générale; 1/ décide de traiter avec elle par marché de gré à gré pour un montant de 191 976,56 F. TTC en ce qui concerne les travaux d'eau et d'assainissement (devis joint selon appel d'offres du 14.12.1970, actualisé à juillet 1972 par une majoration de 6.50%, valable jusqu'à février 1973.)

2/ Autorise le Maire à signer le marché

3/ décide d'assurer le financement de cette opération sur les crédits inscrits à l'article 2309 du budget 1972 de la commune.